



## Compte rendu du comité directeur du CRNTA du 02 décembre 2023

Les membres du CODIR se sont réunis au CSN d'Houlgate le samedi 02 décembre 2023 à 10h00

**Etaient présents :** Chantal Aumersier, Patricia Bureau, Maureen Lebouteiller, Brigitte Duboc, Anne Sophie Lecomte, Sylvère Garnier, Jean François Giraud, Gérard Legoupil, Thomas Boisgontier, Robert Blot, Gabin Masson, Jean-Marie Bavent, Julien Pairé, Hugues Chrétien, Hervé Boisgontier, Gérard Levavasseur.

**Absents excusés :** Isabelle Guery-Kaliszczak, Aurélie Damis, Josiane Gibert, Michel Courti, Christophe Carrano (procuration en faveur de Hervé Boisgontier), Ludovic Bouet.

### Ordre du jour :

- Modification des statuts et RI : suite
- Planning CODIR 2024
- Calendrier estival 2024 - Validation
- Championnats régionaux et division régional
- Achats : Ecusson – Vêtements – Banderoles - Oriflammes
- Préparation AG 2024
- AG électorale 2024 : date – mode de scrutin
- Point sur les commissions
- Questions diverses

La réunion est ouverte à 10h15

### Statuts et Règlement intérieur du CRNTA : Modifications

Afin d'être en adéquation avec les statuts de la FFTA, les statuts du comité régional sont à revoir. Thomas Boisgontier nous présente la suite des modifications à apporter à nos statuts ainsi qu'au règlement intérieur.

### Statuts :

Ajout d'articles définissant les rôles du secrétaire général et du trésorier, ainsi que d'un article concernant les commissions du comité régional (notamment la commission électorale).

Ajout du contrat d'engagement républicain.

## Règlement intérieur :

Actualisation, suppression d'articles n'ayant pas leur place dans le règlement intérieur.

## Planning CODIR 2024

Les membres du CODIR se réuniront quatre fois en 2024 :

- Samedi 6 avril 2024
- Samedi 8 juin 2024
- Samedi 14 septembre 2024
- Samedi 7 décembre 2024

## Calendrier estival 2024 : Validation

Un rappel est effectué concernant la planification d'un concours le jour d'un Championnat régional : Pas de concours organisé dans la même discipline que le CR.

Un TAE est organisé le week-end des 22/23 juin 2024 en même temps que le championnat régional TAE DN-DI => Un vote au sein des membres est effectué afin de décider si ce concours peut être maintenu.

- Question : Qui est pour que ce concours soit maintenu en même temps que le CR ?
- Réponse : 2 Abstentions et 15 contre.

C.Aumersier avertira le club/Cie concernée.

La Cie de Gisors a sollicité C.Aumersier pour effectuer sur le calendrier hivernal actuel l'ajout de 2 concours loisirs qui ont été oubliés par le CD27 :

- Le 10/02/2024 un trophée des mixtes
- Le 11/02/2024 une coupe des Miss de l'Eure

Il n'y a pas de précédent au sein de la région et il s'agit de 2 concours loisirs. Il est procédé à un vote par les membres du CODIR :

- Question : Qui est pour l'ajout à titre exceptionnel de ces 2 concours au calendrier hivernal ?
- Réponse : 3 Absentions et 16 pour

C.Aumersier effectuera la démarche auprès de la FFTA pour l'inscription de ces 2 concours.

## Championnats régionaux 2024 :

Le Championnat régional jeunes se déroulera à Flers le 11/02/2024, avec le 10/02/2024 le Championnat régional par équipes de club. Le Championnat régional adultes aura lieu à Sartilly (50) les 17 et 18/02/2024. Le système Trapta pour la gestion des résultats sera utilisé sur ces différents championnats.

Pour le Championnat régional TAE des 23 et 24/06/2024 à Gavray (50) : 50 cibles seront alignées sur le terrain et Trapta sera aussi utilisé.

En ce qui concerne les DRE, un sondage auprès des clubs/Cie va être effectué rapidement afin d'avoir une connaissance du nombre d'équipes potentielles pour cette saison.

Confirmation des trois dates de concours DRE :

- 1<sup>ère</sup> étape : 19/05/2024 Hérouville St Clair (14)
- 2<sup>ème</sup> étape : 02/06/2024 Thuit Signol (27)
- 3<sup>ème</sup> étape : 15/06/2024 ASAM Cherbourg (50)

#### Achats : Ecusson – Vêtements – Banderoles – Oriflammes :

Hervé Boisgontier présente au Comité différents devis pour validation :

- Tenue Collectif Régional jeunes : En attente du fournisseur sur la faisabilité du tee-shirt souhaité par les jeunes.
- Banderole de 3m x 1m avec œillets avec nouveau logo du CRNTA : devis 165 € HT => Validé par les membres du Comité à l'unanimité.
- Oriflamme : achat de 2 toiles (le Comité possédant déjà les 2 mats et 2 pieds) 3.5 m de hauteur Devis 188€ HT l'oriflamme => validation de l'achat de 2 oriflammes par les membres du Comité.
- Ecussons brodés : Achat d'une quantité de 500 pièces pour 831€. Le Comité propose d'acheter ces écussons afin de les offrir aux archers qui sont « champion régional », aux archers du Collectif Régional jeunes participant aux TNJ, ainsi qu'à tout archer normand qui en ferait la demande auprès du Comité => Vote : 4 abstentions et 13 pour.

La proposition est adoptée ainsi que l'achat des écussons brodés.

#### Préparation de l'AG 2024 :

L'assemblée générale qui se déroulera le 25/02/2024 au CSN d'Houlgate et se fera en deux parties :

- 1 assemblée générale extraordinaire pour le vote des modifications concernant les statuts et le règlement intérieur du Comité Régional.
- 1 assemblée générale ordinaire.

Pour cette AG, un appel à candidature va être effectué pour le poste de « vérificateur aux comptes ». Ce ou cette candidate doit être élu(e) par les membres de cette assemblée générale.

Pour les questions diverses : Celles-ci doivent être parvenues au secrétariat du Comité 6 semaines avant la date de l'assemblée générale. Un mail sera envoyé à tous les clubs.

#### Préparation de l'AG 2024 électorale :

Année 2024 = nouvelle olympiade. En novembre 2024 aura lieu l'élection du nouveau comité directeur du CRNTA.

Pour le vote, plusieurs possibilités : un vote en présentiel, ou un vote par correspondance qui représenterait un coût pour le comité d'environ 520€, ou un vote par voie électronique.

Ce vote par voie électronique nécessitera de prendre un prestataire officiel et homologué (coût environ 250€). Une demande de devis va être faite par Thomas Boisgontier.

La constitution d'une commission électorale est obligatoire. Une demande de candidat sera effectuée auprès des 5 départements normands.

## Tour des commissions :

### **Commission Parcours**

Pour le championnat régional 3D : Des modifications vont être apportées concernant la réunion des arbitres pour le déroulement des duels ainsi que l'organisation du concours en lui-même afin d'assurer plus de fluidité (moins d'attente). Plus de mixité dans les catégories scratch (par arme).

Pour le Challenge C.Verrolles, des précisions sur la constitution des équipes vont être effectuées.

### **Commission Communication**

Afin de développer l'utilisation du CSN d'Houlgate pour la prochaine olympiade, un groupe de travail est constitué. Les membres ont axé leur réflexion sur :

- Animation tir à l'arc pour les entreprises
- Accueillir des scolaires
- Le sport santé / handisport
- Formations : CQP – BPJEPS tir à l'arc
- Les chasseurs à l'arc : Initiation à la pratique du tir à l'arc

Le formateur serait un employé du CRNTA : Léo Faudemer. Le but à plus ou moins long terme serait de créer aussi un nouveau poste au sein de l'ETR.

### **Commission formation / jeunes**

Période d'inscription aux différentes formations :

- Encadrant fédéral et formation entraîneur fédéral : début juin 2024 pour démarrer la formation en septembre/octobre 2024.

Une nouvelle formation de CQP avec la DRAJES/Pôle emploi sera effectuée avant le 30 juin 2024 à Houlgate.

Une sélection de jeunes du collectif régional participera aux 3 étapes TNJ qui auront lieu respectivement à Sarcelles, Vannier et Rochefort .

### **Commission Arbitre**

En octobre a eu lieu la formation continue des arbitres, la commission a reçu des retours positifs et une réelle satisfaction des arbitres sur le contenu de cette formation.

L'organisation de la session de rattrapage qui se déroule en novembre sera revue pour son organisation de façon à ce qu'elle se déroule sur une journée complète et non une demi-journée.

Les résultats de l'examen arbitre qui s'est déroulé le 5/11/2023 est plus que positif :

- 14 candidats inscrits => 11 reçus dont 4 pour une option et 7 pour le tronc commun

La tenue des arbitres : Actuellement un nouvel arbitre est doté d'un parka/polo/gilet sweet/casquette et d'un sac à dos complet (celui-ci est offert par la FFTA). Un nouveau vêtement « coupe-vent » est disponible en complément. La commission demande à ce que ce coupe-vent fasse partie intégrante de la tenue arbitre offerte par le CRNTA et les CD (50% pris en charge par les deux parties)

La demande est soumise à un vote.

- Résultat : 2 voix contre - 1 abstention – 15 pour

La tenue comprenant un parka/polo/gilet sweet/casquette et un coupe-vent sera pris en charge à 50% par le CRNTA et à 50% par les CD.

### **Commission Label**

Seulement 6 nouveaux clubs ont déposé une demande de label.

Ceci s'explique en partie par le fait que les clubs ayant demandé un label l'an dernier l'ont pour deux ans, donc ceux-ci n'ont pas refait de demande cette année.

### **Commission sportive**

Le championnat régional de tir à 18m : le classement régional est disponible sur le site du CRNTA et est réactualisé toutes les semaines.

Les inscriptions se feront en ligne sur le site avec un lien vers les invitations. Les quotas provisoires y seront aussi disponibles.

Les archers para peuvent s'inscrire au CR si la distance et le blason correspondent à celui d'une catégorie non para.

L'inscription des équipes DRE se fera en février. Lors des différentes étapes un diplôme était remis aux 3 premières équipes et ne faisait pas l'unanimité chez les archers. Pour cette nouvelle saison le Comité décide de ne pas reconduire cette récompense.

Lors du Championnat régional TAE, un double mixte est organisé.

Lors des inscriptions on demandera à l'archer de donner un nom de coéquipier pour constituer l'équipe de son club.

### Questions diverses

Aucune question diverse. La séance est levée à 17h

De tout ce qui est dessus le présent procès-verbal a été dressé par la secrétaire générale.

Patricia Bureau